

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Band: 28 (1894)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Per. 85686

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Octobre 1894.

Ce journal parait une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger

SUR LES MUSÉES DU JURA BERNOIS

(SUITE)-DELÉMONT

L'astartien des environs de Delémont renferme de bonnes espèces de fossiles, parmi lesquelles on remarque surtout les Echinodermes.

La colline si curieuse du Montchaibent (mons caput), formée à sa base de molasse et couronnée par des rocailles de l'astartien, a livré au musée un superbe calice de l'*Apiocrinus Meriani* Desor, des pièces calycinales de l'*Apiocrinus Roissyanus* d'Orb., et du *Millericrinus Münsterianus* d'Orb., selon les déterminations de M^r de Soriol.

Le ptérocérien n'est pas très bien représenté, quoique les carrières du Vorbourg, à deux pas de Delémont, fournissent toujours des fossiles.

Les étages crétaciques manquant complètement dans les environs de Delémont, on ne viendra pas chercher ici des séries analogues à celles des musées de Neuchâtel ou de Bienne.

Mais la contrée est le centre des dépôts sidérolithiques avec mine de fer, les longues années d'exploitation et de travaux dans le sous-sol de la vallée ont pu enrichir les collections de tous les accidents minéralogiques et des échantillons de minéraux ou de roches de l'Eocène du Jura. On trouve en effet au musée de Delémont de nombreux échantillons de roches du sidérolithique, des minerais de fer en grains, des bolus, des jaspes, du gypse, etc., retirés du fond des galeries ou des puits d'exploitation. C'est ici l'occasion de rappeler que nul ne connaissait mieux les curieux accidents du terrain sidérolithique que le savant géologue et historien du Jura, le M^r Aug. Quicherer. De longues années de pratique, dans la carrière d'ingénieur des mines l'avaient tenu au courant des questions relatives à l'origine et au mode de formation du terrain sidérolithique. Il a publié ses observations et ses idées que préconisait Gressly, dans un long mémoire inséré au tome XII^e des Nouveaux mémoires de la Société helvétique des sciences naturelles.

L'étage tongrien (ou mieux rupélien) arrive jusqu'aux portes de Delémont; il est surtout remarquable par son faciès littoral qu'on peut étudier à Nevelier. De grosses huîtres se trouvent en place sur le fond marin où elles vivaient. On en voit de beaux exemplaires au musée.

Par contre, les étages aquitainien et helvétien, bien étudiés par le M^r Freppin, ne sont guère représentés que par quelques petits fossiles et des échantillons de roches.

Les sables à *Dinotherium* du Bois de Raube ont livré une molaire de ce grand pachyderme;

il y a également un tibia de Rhinocéros de même provenance.

Les terrains quaternaires renferment quelques pièces remarquables, comme une dent de Mammouth, ainsi que des ossements du Boeuf diluvien, trouvés dans le lohm d'une minière de Delémont, à 30 pieds de profondeur.

N'oublions pas la belle défense de mammouth, trouvée à Grelingue. (Don de M^r Kayser). (A suivre).

QUELQUES MOTS SUR LES PLUS GROS ARBRES DU PAYS

Dans les promenades que nous avons faites aux alentours des Thuillères sur Couvet, où nous nous étions transportés pour passer l'été, nous avons eu l'occasion d'admirer quelques-uns des plus ma-

gnifiques spécimens d'arbres qui existent certainement dans notre pays. L'idée nous vint de dessiner et de mesurer les plus remarquables d'entre eux et de faire de nos observations une petite notice pour les lecteurs du Rameau de Sapin. - Nous dessinâmes donc et mesurâmes les gros arbres de la contrée, érables et tilleuls énormes, sapins gigantesques, hêtres, ormes, frênes, à la puissante ramure, arbres trois ou quatre fois centenaires et qu'on ne peut considérer sans un sentiment de respect, car, comme l'homme fort résiste aux tempêtes de la vie, ces vieux vétérans ont bravé, eux aussi, les orages, la foudre et les éléments déchaînés.

De retour à Steuchâtel, étendant le cercle de nos observations, nous allâmes mesurer quelques-uns des plus gros arbres que nous connaissions aux environs, et voici le résultat de notre enquête à laquelle nous n'attribuons du reste aucune valeur scientifique.



Fig. 1.

Grand Tilleul de St-Blaise.
Circonf : 7^m 30. - 1894.

La palme est évidemment aux tilleuls. Commençons par eux.

Le plus gros arbre que nous connaissons dans le pays est certainement le gigantesque tilleul de la propriété Ferrisse à St.-Blaise. A 1 mètre du sol, hauteur où en général les gros arbres atteignent leur plus petite dimension, le tronc, d'une superbe venue, ne mesure pas moins de 7 mètres 30 de circonférence, c'est-à-dire qu'il faudrait plus de quatre hommes, d'une étendue de bras de 1^m.80 (ce qui est beaucoup) pour l'entourer. Il a donc environ 2 mètres 33 de diamètre. Sa surface du sol couverte par les racines, en partie ensevelies dans la terrasse sur laquelle il se trouve actuellement, est d'environ 15 mètres de circonférence. L'arbre, qui peut avoir de 23 à 25 mètres de haut, est encore d'une très belle conservation. Il doit compter plus de 400 ans. (Fig. 1).

Le village de Môtiers, au Val-de-Travers, possède aussi de forts beaux tilleuls; l'un, entre autres, qui mesure, à 1 mètre du sol, 5^m.52 de circonférence. Il est assez bien conservé, mais son tronc cylindrique et sans accidents pittoresques n'offre rien de remarquable. Quant au vieux tilleul appelé "arbre du baneret" et qui se trouve sur la terrasse du Château, à Neuchâtel, il compte plus de 400 ans, mais il ne mesure guère que 5^m.50 de circonférence; il est du reste bien décrépit et sa mort est proche. - M^r. P. Bowrier en a conservé la figure dans le Musée Neuchâtelois, année 1893, p. 53.

Après les tilleuls, ce sont, semble-t-il, les érables de nos montagnes qui tiennent la corde. En effet, le gros plane qui a donné son nom aux Planes sur Couvet, arbre vénérable entre tous (Fig. 2), atteint, à 1 mètre du sol, 5^m.85 de circonférence et ses raci-



Fig. 2.

Erable des Planes s/ Couvet.
Circonférence: 5^m 85.

nes couvrent un espace de 12 mètres. Malheureusement, il a perdu une de ses grosses branches maîtresses; il est découronné et creux; sa hauteur actuelle n'est guère que de 17 mètres. Il est à la cote de 1105^m au-dessus de la mer. Mais à deux pas, un autre plane, d'une admirable venue, haut d'environ 27 mètres, mesure 5^m.20 de circonférence. Le tronc cylindrique porte, à 5 mètres du sol, trois grosses branches maîtresses, grosses comme les ormes de notre promenade. C'est un des plus beaux arbres de la contrée. Il est, ainsi que le précédent, à quelques mètres en deçà de la borne qui marque la limite entre les cantons de Neuchâtel et de Vaud. (A suivre.) Alf. Godet.

INTELLIGENCE DES ANIMAUX

II. A PROPOS DES FAUVES DU JURA: DEUX CHIENS QUI S'ENTENDENT

Ses carnages consommés ces derniers temps sur les pâturages vaudois de la Oôle et des environs par des carnassiers invisibles, étaient attribués tantôt à quelque lynx ou autre animal redoutable échappé d'une ménagerie, tantôt à quelque couple de loups dont le voyage de nocce devait s'effectuer aux frais des propriétaires des plus beaux moutons qui paissaient tranquillement dans ces parages. On allait même parfois jusqu'à dire que ces épouvantables tueries pouvaient bien être l'œuvre de quelque féroce chien de chasse qui avait traversé la frontière, mais cette hypothèse fut écartée par les hommes les plus compétents, car aucun aboiement n'avait jamais été entendu pendant la nuit dans les endroits visités par les auteurs de ces massacres. En somme, plus d'une trentaine de moutons ont été égorgés ou dévorés, sans compter une génisse qui a subi le même sort. Les battues organisées par les chasseurs de la contrée ne furent pas couronnées de succès: un loup seul qui avait été aperçu près du chalet du Fré d'Aubonne s'était réfugié au pied du Mont de Bière, dans des fourrés inaccessibles, et l'un des Nemrods n'avait réussi qu'à loger une balle de revolver dans... son pouce, sans atteindre le loup. On en était donc réduit aux conjectures, lorsqu'on apprit tout dernièrement qu'un berger avait abattu, d'un coup de fusil, un gros chien qui, en compagnie d'un de ses congénères dont la fuite ne se fit pas attendre, paraissait convoiter un troupeau de moutons.

Ces faits me rappellent les aventures de deux énormes chiens de garde appartenant à deux bons paysans de la Gruyère et qui sont les héros de mon histoire.

Au-dessus du village de V....., situé au pied nord du Moleson, se trouvent les bains des Colombettes, ainsi que le pâturage du même nom, qui a donné le jour au fameux Planx des vaches fribourgeoises. Non loin de là, une maison isolée était gardée par un superbe chien jaune dont la bruyante activité éloignait les passants qui tenaient à conserver intacts leurs culottes et leurs mollets.

À l'extrémité opposée du village, soit à une distance d'au moins 2 kilomètres de la maison dont nous venons de parler, un éleveur de bétail possédait un chien noir et blanc de forte taille, qui étourdissait les voisins par ses aboiements continus.

Les deux chiens ne se voyaient jamais, bien que les aboiements de l'un parvinssent fréquemment jusqu'à l'autre, et rien ne paraissait suspect dans leur conduite. Au reste, ils jouissaient d'un respect compréhensible.

Un jour, cependant, on apprit qu'un pâturage situé à une certaine distance du village venait de recevoir la visite d'un carnassier qui, en trois ou quatre nuits, avait saigné ou dévoré plusieurs moutons, et bientôt après deux jeunes gens de la localité déclarèrent avoir rencontré pendant la nuit, en rentrant d'une veillée, nos deux représentants de la race canine qui revenaient haletants du pâturage en question. (A suivre.)